

Le Mot du Maire



C'est le 9 décembre dernier que s'est tenue la dernière réunion du Conseil municipal de l'année. Comme à l'accoutumée, voici un résumé des décisions prises au sujet des huit points qui étaient à l'ordre du jour ce soir-là.

En premier lieu et ce, suite au départ à la retraite de M. Henri GONZALEZ, nous avons créé un emploi d'agent polyvalent au grade d'adjoint technique territorial à temps complet. Ce poste devant être pourvu en début d'année prochaine, les candidatures sont à faire parvenir, par courrier, en mairie.

Nous avons ensuite répondu favorablement à une contribution exceptionnelle demandée par notre service départemental d'incendie et de secours. Correspondant à 0,2 % de notre participation obligatoire 2025 (d'un montant de 37 962,38 €), notre contribution volontaire supplémentaire sera donc de 75,92 €.

Toujours en matière de contribution, nous avons régularisé celle concernant le déploiement et l'exploitation, par le Syndicat Mixte d'Électrification du Département, des bornes de recharge des véhicules électriques sur la commune. Ce transfert de compétence s'accompagnera d'une participation financière de la commune - de 5680 € - étalée sur les quatre prochaines années.

D'autre part, nous avons procédé au renouvellement du contrat – arrivant à échéance - qui nous lie avec notre prestataire informatique. Pour les trois prochaines années, cette prestation nous coûtera 7452,10 € HT par an.

Nous avons, par la suite, accordé une subvention exceptionnelle de 1667 € à notre association des parents d'élèves, dans le cadre de sa participation financière, à la classe verte des élèves de CM1/CM2, en juin dernier. Pour information, le coût total de cette activité a été de 4982,29 €, pris en charge, à parts égales, par les parents concernés et l'association des parents d'élèves.

Enfin, s'agissant de la réhabilitation de notre église, nous avons fait une demande de subvention, auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le montant demandé est de 188 907,63 €, correspondant à 30 % du coût estimé (629 692,11 €) des travaux de la tranche 2026.

Ainsi s'achève ce dernier « mot du maire » de l'année 2025.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 18 janvier 2026, à 11h dans notre salle polyvalente, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

D'ici là, je vous souhaite de belles fêtes de Noël et un bon « bout d'an » !

Verquières, le 12 décembre 2025

Prenez soin de vous !

